

Bonjour *Valois*



Pays de Valois

20

ans d'actions
au service des
Valoisien(ne)s !

Voie verte du valois
Bientôt l'échappée belle !

Espace Valois Entreprendre :
La pépinière continue de séduire
les jeunes entreprises



Benoît HAQUIN

Président de la Communauté
de Communes du Pays de Valois

Chères Valoisiennes, chers Valoisien,

Cette fin d'année 2016 marque un tournant historique pour la Communauté de Communes du Pays de Valois. Nous sommes à l'aube de profonds changements dans la gestion des territoires. La réorganisation est en marche. Le redéploiement des compétences entre les collectivités aussi.

Dès le 1^{er} janvier 2017, la loi NOTRÉ (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) accroît les compétences obligatoires de notre intercommunalité. Le développement économique sera plus que jamais notre fer de lance. La loi confirme que l'intégralité des actions économiques sera menée par la communauté de communes. Les rôles sont maintenant éclaircis à l'échelle de notre territoire. Le tourisme devient obligatoire. La CCPV l'avait anticipée dès juillet 2013. La thématique des déchets passe de l'optionnel à l'obligatoire. Là aussi la CCPV est visionnaire. Depuis sa création, elle avait pris à son compte leur collecte et leur traitement. Parmi les nouveautés, la gestion de l'aire d'accueil des gens du voyage de Crépy-en-Valois lui reviendra. La loi NOTRÉ laissera le choix à l'intercommunalité de prendre des compétences en option.

2017, nouvelle année, nouvel élan. Ces changements dans le périmètre d'action de la CCPV ne font que commencer. D'ici la fin du mandat en 2020, d'autres bouleversements sont prévus. Dès 2018, la GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) sera imposée à l'intercommunalité. En 2020, la CCPV devra obligatoirement prendre la gestion de l'assainissement collectif et aussi celle de l'eau potable.

À ce jour, la loi NOTRÉ ne précise rien sur les modalités financières. Le transfert de compétences se fait pour l'instant sans compensation pécuniaire et dans un contexte de diminution de la DGF (dotation globale de fonctionnement) sans précédent. La CCPV devra faire preuve d'adaptation et renforcer son autonomie financière.

20 ans en 2017 : joyeux anniversaire CCPV ! C'est encore une jeune intercommunalité qui ne demande qu'à mûrir mais qui compte déjà à son actif la réalisation de beaux projets. Depuis 1997, les élus successifs ont imaginé, pensé, travaillé, réalisé des projets structurants : le centre aquatique du Valois, un succès en termes de fréquentation ; la zone d'activités économiques intercommunale, source de création d'emplois ; la voie verte, en cours d'achèvement, qui attirera les visiteurs de passage, mais aussi les Valoisien, et qui permettra l'organisation d'événements sportifs et culturels.

Enfin, je souhaite une bonne continuation à Madame Anne-Claire Choquer, directrice générale des services de la CCPV. Après de nombreuses années d'un engagement professionnel sans faille, elle fera valoir ses droits à la retraite le 1^{er} janvier 2017. Elle est arrivée sur le territoire du Valois début 2002. Je tiens à saluer le professionnalisme dont elle a fait preuve pendant ces 15 années pour accompagner les élus et les services dans leurs actions. Elle sera remplacée par Bruno Dellinger, actuel directeur du développement économique.

Je vous présente à tous mes meilleurs vœux.

Bonne lecture !

Sommaire

- ACTUALITÉ p. 3 à 5
- ÉCONOMIE p. 6 et 7
- DOSSIER p. 8 à 10
- ENVIRONNEMENT p. 11 et 12
- LOISIRS / CULTURE p. 13 à 16



SURVEILLEZ VOTRE BOÎTE AUX LETTRES !

Bonjour Valois est distribué dans chaque foyer du territoire. Il arrive que certains d'entre vous ne reçoivent pas nos parutions. Dans ce cas, merci de bien vouloir le signaler à :

communication@cc-paysdevalois.fr
ou au **03 44 98 30 11**

La Passerelle

62, rue de Soissons - 60800 Crépy-en-Valois
Tél. : 03 44 98 30 11 - Fax : 03 44 88 37 45
communication@cc-paysdevalois.fr
www.cc-paysdevalois.fr

Directeur de la publication : Benoît HAQUIN
Directrice de la rédaction : Anne-Claire CHOQUER
Rédactrice en chef : Caroline GUÉRIN
Rédactrice en chef adjointe : Pauline NEUMANN
Secrétaire de la publication : Annabelle PITET

© Photo de couverture : Philippe Drillet (© CCPV, S. Larose),
Arnaud Foubert (© CCPV, photosreportage), Benoît Haquin
(© CCPV, S. Larose), Charles de Kersaint (© collection privée).

Conception graphique et mise en page : Doncameleon.net
Impression sur papier PEFC à 25 000 exemplaires
N°ISSN en cours



Crépy-en-Valois un soutien concret en faveur du commerce de proximité

Vous avez un projet de commerce ou vous avez envie de vous lancer ? Testez votre idée pendant 6 mois dans le quartier Kennedy de Crépy-en-Valois. Vous bénéficierez d'un accompagnement et d'un suivi personnalisé. Alors pourquoi pas vous ?

Le 1^{er} décembre, la ville de Crépy-en-Valois, la Fédération des Boutiques à l'Essai et l'Agence France Entrepreneur (AFE) ont lancé le concept « Ma Boutique, Mon Quartier » pour encourager la dynamique entrepreneuriale et l'ouverture de nouveaux commerces dans les quartiers.

Crépy-en-Valois sera la première ville de France à mettre en place ce dispositif qui repose sur quatre principes :

- identifier des locaux commerciaux vacants au cœur du quartier ;
- mobiliser des acteurs de l'entreprenariat autour d'une action commune ;
- lancer un appel à candidatures pour sélectionner l'entrepreneur (tous les porteurs de projet qui participeront seront accompagnés pour les aider à constituer leur dossier. Ceux qui ne seront pas sélectionnés seront orientés vers d'autres structures partenaires) ;
- accompagner le candidat sélectionné avant, pendant et après l'ouverture de sa boutique.

Ma Boutique, Mon Quartier, comment ça marche ?

« Le succès rencontré par le concept Ma Boutique à l'Essai dans les centres-villes en difficulté, nous a amenés à réfléchir à le transposer vers les quartiers. Plusieurs collectivités avec lesquelles nous échangeons nous font part de leur besoin de travailler sur les quartiers pour ré-ouvrir des boutiques en accompagnant des porteurs de projet qui pourront apporter une vraie valeur ajoutée au quartier et insuffler un dynamisme économique », explique Olivier Bourdon, directeur de la Fédération des Boutiques à l'Essai.

Avec l'aide de la Fédération des Boutiques à l'Essai, chaque commune qui adhère choisit un local vacant. Un appel à candidature est ensuite lancé, les différents acteurs mis autour de la table (associations, partenaires locaux, etc.) étudient les dossiers proposés et sélectionnent

un entrepreneur qui sera ensuite accompagné : coaching, analyses du business plan, etc., tout est mis en œuvre pour que l'essai soit transformé. Le loyer du local est également proposé à un prix modéré. Le dispositif servira de détecteurs de porteurs de projet puisque l'ensemble des participants seront accompagnés pour la constitution de leur dossier et seront, s'ils ne sont pas sélectionnés, orientés vers d'autres structures qui pourront les aider à se lancer.



Bruno Fortier, Maire de Crépy-en-Valois et 1^{er} vice-président de la CCPV © Mairie de Crépy-en-Valois, C. Guérin

Crépy-en-Valois, ville pilote du projet

Le quartier Kennedy de Crépy-en-Valois a été identifié comme quartier prioritaire de la politique de la ville en 2015. Il sera le site pilote sur lequel le dispositif sera lancé.

« L'animation d'une vie de quartier passe fondamentalement par le commerce de proximité. Il faut que nous puissions permettre aux habitants du quartier Kennedy d'accéder à une offre plus riche, tout en offrant la possibilité à de potentiels porteurs de projets de se lancer en mettant tout en œuvre pour que le futur commerce crée de la richesse et du lien : c'est bénéfique pour tout le monde » conclut **Bruno Fortier, Maire de Crépy-en-Valois.**

Plus d'infos :

Fédération des Boutiques à l'essai
06 52 54 40 91 ou 03 44 76 69 13
contact@mbale.fr

Création-reprise d'entreprise

Des habitants du quartier Kennedy accompagnés par la CCPV

En 2016, c'est dans le cadre de la Politique de la Ville à Crépy-en-Valois que la CCPV a proposé un accompagnement aux Crépynois du quartier Kennedy qui avaient un projet de création ou de reprise d'entreprise.

En collaboration avec l'association BGE, une permanence a été organisée un lundi sur deux en matinée, au cœur du Quartier Kennedy, dans l'emblématique Espace Rameau.

De la naissance d'une idée à l'aboutissement du projet, un suivi personnalisé et confidentiel a été proposé aux intéressés.

Plus d'infos :

Isabelle Vincent, conseillère du pôle
Création-reprise d'entreprises

03 44 98 30 13

isabelle.vincent@cc-paysdevalois.fr

La CCPV à l'œuvre pour la sécurité de tous !



La vérification des bornes à incendie s'effectue selon un protocole bien précis pour la sécurité des agents qui la réalisent. © CCPV, J.-L. Démarez



Marquages au sol réalisés par le pôle Technique. © CCPV, L. Riboulet

Dans le cadre de sa compétence d'aide aux communes, la CCPV expérimente la mise en place de plusieurs dispositifs pour la sécurité des Valoisien. Bornes à incendie, équipements sportifs, marquages routiers... De quoi rendre le territoire plus sûr !

Les bornes à incendie vérifiées

Depuis cette année, le Service départemental d'incendie de l'Oise (SDIS) ne réalise plus le contrôle des bornes à incendie. Cette tâche est désormais proposée aux maires par la Communauté de Communes du Pays de Valois qui a mis en place des campagnes de vérifications systématiques. Chaque borne incendie est ainsi testée pour vérifier le débit et la pression de l'eau. Les informations recueillies sont ensuite transmises aux maires et aux services de lutte contre l'incendie du Département.

Le sport en toute sécurité

Dès janvier 2017, les agents du pôle Technique de la CCPV assureront le contrôle des équipements sportifs. Ils vérifieront les installations telles que les cages de foot, de hand ou paniers de basket. Mieux encore : la CCPV va réaliser le contrôle des aires de jeux et autres city-stades. Dans tous les cas, il s'agit de s'assurer que les équipements ou jeux contrôlés respectent les conditions de sécurité et de confort.

Sécurité routière

Le pôle Technique effectuera certains marquages routiers au sol. La signalisation horizontale des routes ou parkings des communes du Pays de Valois sera ainsi beaucoup plus visible.

Toujours dans le cadre de la sécurité routière, la Communauté de Communes effectuera en 2017 un groupement de commandes (gravillonnage) pour l'entretien des voiries communales.

Afin que les Valoisien bénéficient d'un environnement quotidien sécurisé, ces activités sont effectuées conformément à la législation en vigueur par des techniciens formés et compétents.

Plus d'infos :

Pôle technique :
03 44 88 37 48
 ou sur www.cc-paysdevalois.fr



En 2017, un nouveau service de marquage au sol sera proposé aux communes du Pays de Valois. © CCPV, L. Riboulet

Quand SCoT en révision rime avec « Grenellisation »

Après le diagnostic, place au projet politique

Un PADD stratégique

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables est une réponse aux enjeux soulevés lors du diagnostic (cf. article consacré au diagnostic du SCoT dans le Bonjour Valois n° 14 de juillet 2016). Le positionnement choisi par les élus est celui de « trait d'union » entre les territoires franciliens et ceux de la nouvelle région des Hauts-de-France. L'ambition du Pays de Valois est de capitaliser sur cette situation en bénéficiant de la croissance démographique issue principalement de l'Île-de-France, tout en mettant en œuvre une stratégie économique qualitative, sans perdre de vue la préservation du cadre de vie rurale de son territoire.

4 axes pour le projet politique du SCoT en révision :

1. Dynamiser une économie singulière et complémentaire des territoires voisins

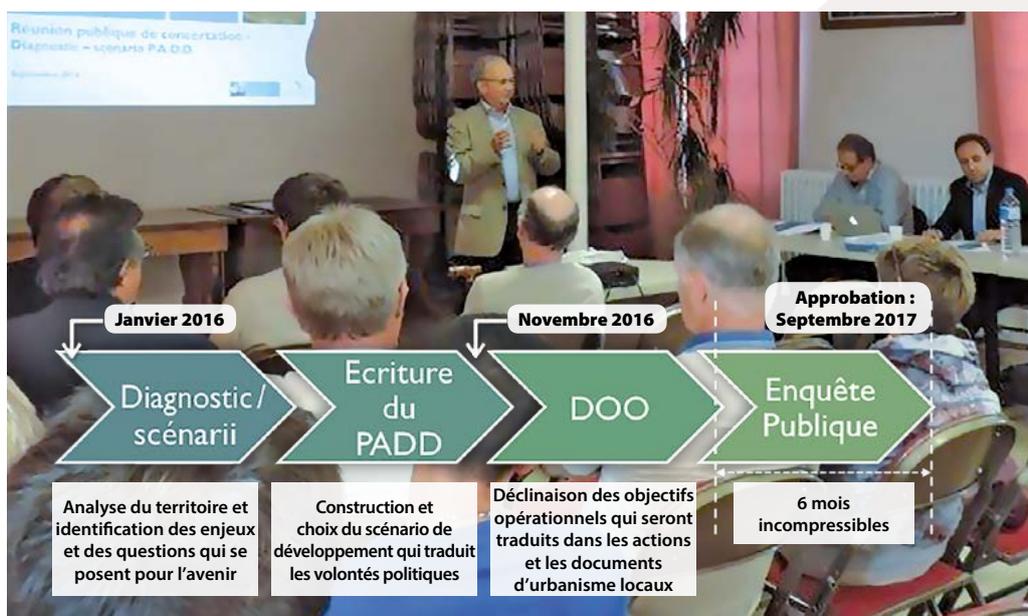
La stratégie économique s'orientera vers des activités innovantes et le développement de nouvelles filières inscrites dans les dynamiques internationales. Le développement de l'offre logistique restera modéré et localisé au sein d'espaces spécifiques et clairement définis, notamment à proximité de la Nationale 2. L'agriculture, activité historique du territoire, ainsi que le tourisme, occuperont une place de choix dans la performance économique du territoire. Le canal de l'Ourcq et la voie verte seront valorisés. Ils seront la « vitrine » touristique.

2. Développer et vivre dans la « ceinture verte » francilienne

Le Pays de Valois entend se différencier de ses voisins par son cadre de vie remarquable. L'environnement est une ressource fondamentale pour le territoire. Notamment, grâce à la valorisation des écrans forestiers, des chemins de randonnées, de l'insertion des monuments dans le paysage, de la gestion des risques et de la lutte contre le réchauffement climatique (en engageant le territoire sur la voie de la transition énergétique et écologique).

3. Répondre plus efficacement aux besoins des ménages en matière de logements, d'équipements et de services

Sur ce point, la CCPV entend garantir l'accessibilité et la qualité optimale des services aux habitants. Par conséquent, la politique de développement des équipements et des services est maintenue pour répondre à la diversité de la demande, mais aussi à l'accroissement de la population



Calendrier de révision du SCoT du Pays de Valois

À savoir : Le Pays de Valois révisé son SCoT en accord avec les lois Grenelle, ALUR et sur la Transition énergétique de 2015, pour le rendre plus soucieux de l'environnement. Suite à la réalisation du diagnostic territorial* qui a rythmé le 1^{er} semestre 2016 et à ses premières conclusions, les élus du Pays de Valois travaillent depuis plusieurs mois sur la définition d'une stratégie de territoire et d'un projet politique que le SCoT devra traduire dans son Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)* et dans le Document d'Orientation et d'Objectifs (DOO).

* PADD débattu en conseil communautaire le 10 novembre 2016

et aux évolutions des modes de vie et de consommation.

4. Faciliter le déploiement des mobilités entre territoires

L'objectif est d'améliorer et de faciliter les déplacements des habitants, que ce soit pour leurs déplacements domicile-travail, pour leur consommation ou leurs loisirs.

Le SCoT, un mode de travail concerté et participatif

Deux cycles de réunions publiques ont déjà eu lieu en septembre et en décembre 2016 au cours de la phase diagnostic et PADD. Vous n'avez pas pu participer à ces réunions ? Il est encore temps de nous faire part de vos commentaires, idées ou envies pour l'évolution du territoire. Un 3^e cycle de réunions publiques se déroulera en début d'année 2017.

Le SCoT, c'est quoi ?

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) est un document de planification à l'échelle intercommunale. Il fixe les orientations de développement du territoire pour les 20 prochaines années en matière de logement, développement économique, transports, services, grands équipements publics, environnement, ... Le 1^{er} SCoT du Pays de Valois a été approuvé en 2011.

Plus d'infos :

scot@cc-paysdevalois.fr

www.cc-paysdevalois.fr

(onglet « Aménagement du territoire - Urbanisme » - SCoT en révision)

Registres à disposition au siège de la CCPV et dans les mairies de Crépy-en-Valois, Nanteuil-le-Haudouin et Betz

Espace Valois Entreprendre

La pépinière d'entreprises continue de séduire

Une situation géographique avantageuse à Le Plessis-Belleville, un tarif attractif pour la location de bureaux sont autant d'atouts qui séduisent les jeunes entreprises.

Bienvenue aux nouveaux pépins

VERDENERGIE

Isa Bernardino, thermicienne, a décidé d'installer sa société Verdenergie au sein de la pépinière d'entreprises Espace Valois Entreprendre, située au centre d'affaires EGB.

Créé le 13 septembre 2016, Verdenergie est un cabinet de conseil et d'accompagnement sur les questions de l'énergie et des performances énergétiques et environnementales des bâtiments.

Juste à côté, une autre société poursuit son développement au sein de la pépinière. Il s'agit de CompteurEnergie.com qui occupe désormais un troisième bureau pour répondre à l'accroissement de son activité.

Désormais, sur les treize bureaux mis à disposition à l'Espace Valois Entreprendre, dix sont occupés par des jeunes entreprises aux activités aussi diverses que complémentaires.



Isa Bernardino a créé la société Verdenergie et s'est installée à l'Espace Valois Entreprendre. © CCPV, P. Devillers

Le n°1 mondial de la station météo choisit Le Plessis-Belleville pour son implantation française

La société d'origine américaine Oregon Scientific a établi son bureau commercial français au centre d'affaires EGB à Le Plessis-Belleville.

Cette société distribue des produits électroniques grand public, design, simples d'utilisation, intelligents et innovants. Ils concernent les secteurs de la maison, du bureau, du sport et du bien-être.

C'est au centre d'affaires EGB qu'Oregon Scientific a trouvé la surface nécessaire pour installer un showroom où présenter ses produits.



Les entreprises de notre territoire très présentes lors du Forum Emploi



Le Forum Emploi a eu lieu le jeudi 13 octobre à La Passerelle à Crépy-en-Valois. Il était axé sur le transport, la logistique et l'aéroportuaire. © MLEJ

Le 13 octobre, à Crépy-en-Valois, à la Passerelle, se tenait un forum pour l'emploi organisé par la MLEJ et Pôle emploi, en collaboration avec la Communauté de Communes du Pays de Valois. Pour les acteurs économiques, l'objectif de ce rendez-vous était de faire connaître leur société aux demandeurs d'emploi et de rencontrer d'autres représentants de leur filière.

Ce fut un grand succès puisque ce forum a attiré quelque 400 visiteurs.

Il faut savoir que certaines sociétés implantées dans le Valois, telles que FM Logistic, Darty, System U, sont en recherche permanente de candidats; tous les territoires n'ont pas cette chance. Par exemple, la société FM Logistic construit actuellement une extension de 65 000 m² qui sera mise

en service en 2017. En termes d'emploi, cela représente 200 personnes qui devraient être embauchées en CDI sur des postes aux profils variés, tels que préparateurs de commandes, caristes et opérateurs de ligne ainsi que des encadrants.

D'autres entreprises étaient présentes : Veolia, CNH, Intermarché, et des agences d'intérim dont l'offre est toujours très diversifiée.

Si les demandeurs d'emploi constituaient la majorité des visiteurs, ce salon pour l'emploi a également attiré un public très diversifié, notamment des personnes déjà en poste.

Les visiteurs ont beaucoup apprécié l'accueil. Ceci confirme la vocation de lien local que La Passerelle souhaite jouer.

Espace Valois Entreprendre

Une pépinière d'entreprises à 15 mn de Roissy CDG et 40 mn de Paris

Un pôle d'hébergement pour les créateurs d'entreprise dans un contexte porteur et dynamique :

- 13 bureaux de 20 m² équipés en mobilier
- L'abonnement au téléphone et à internet
- Des services partagés (salle de réunion, photocopieur, réception courrier/colis)
- Un fonds documentaire

- Un parking gratuit
- Une salle de pause
- Tarif à partir de 210 €/mois

Ce dispositif est géré par la Communauté de Communes du Pays de Valois.

Centre d'Affaires EGB
5 avenue Georges Bataille
60330 LE PLESSIS-BELLEVILLE



Plus d'infos :

Patricia Devillers
Service Développement économique
patricia.devillers@cc-paysdevalois.fr
03 61 58 91 90

La CCPV a 20 ans !

C'est notre intercommunalité, c'est notre histoire...

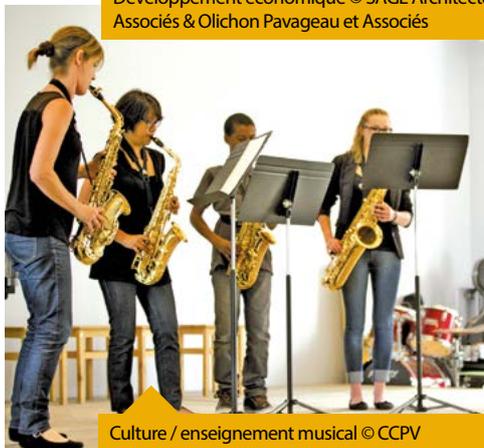
C'est en 2017 que la Communauté de Communes du Pays de Valois fêtera ses 20 ans. Si aujourd'hui elle est un acteur incontournable de la vie du territoire, elle ne s'est pas montée en un jour. Réflexion, travail, envies ont été le lot quotidien des élus et des services. Ce sont eux qui ont façonné et écrit l'histoire moderne du Pays de Valois. Morceaux choisis pour un retour sur deux décennies d'action.



Développement économique © SAGL Architectes Associés & Olichon Pavageau et Associés



Tourisme © CCPV



Culture / enseignement musical © CCPV



Centre aquatique du Valois © CCPV, A. Pitet



Entretien et gestion des équipements sportifs en lien avec les collèges © CCPV, A. Pitet



Collecte et traitement des déchets © Eco-Emballages



Secours et lutte contre l'incendie © CCPV, A. Pitet



Assainissement non collectif (SPANC) © CCPV



Aménagement du territoire © SEGIC

Ses origines

Le principe intercommunal existe dans le Valois depuis plus de 30 ans, au travers notamment, de deux SIVOM (syndicat intercommunal à vocations multiples) pour les cantons de Betz et Nanteuil-le-Haudouin, et de plusieurs SIVU (syndicat intercommunal à vocation unique) pour celui de Crépy-en-Valois.

Ses compétences à sa création

- L'aménagement de l'espace (suivi du Schéma Directeur et du projet de territoire)
- Le développement économique (pépinière d'entreprises, partenariat avec Initiative Oise Est pour la création et reprise d'entreprise)
- La construction, l'entretien et la gestion des gymnases en liaison avec les collèges et participation financière à l'extension des collèges
- Le secours et la lutte contre l'incendie
- L'action sociale (chantier d'insertion, actions sociales, emploi social, soutien aux centres sociaux ruraux)

Évolution des compétences

2000

- La protection et la mise en valeur de l'environnement (gestion de la chaîne des déchets, étude d'ingénierie assainissement et alimentation en eau) et du patrimoine
- L'animation socio-culturelle (axée sur l'enseignement de la musique et le soutien à la danse)

2005

- Contrôle des assainissements non collectifs

2013

- Compétence tourisme : étude et définition de la politique touristique du territoire, mise en œuvre d'actions dans le domaine touristique, soutien et coordination de l'office de tourisme du Pays de Valois
- Compétence SPANC : réhabilitation et contrôle de l'entretien des assainissements non collectifs

2014

- Avis sur les documents d'urbanisme des communes du Pays de Valois
- Système d'information géographique (SIG) et portail observatoire du Pays de Valois

2016

- Vote de nouveaux statuts CCPV pour être en compatibilité avec la loi NOTRé

2017

- Gestion de l'aire d'accueil des gens du voyage (Crépy-en-Valois)
- Gestion de toutes les zones d'activité économique (ZAE) y compris les anciennes zones communales

2018

- Gestion des milieux aquatiques et/ou la prévention des inondations

2020

- La loi NOTRé prévoit que la CCPV devra reprendre les compétences assainissement collectif et alimentation en eau potable.

suite page suivante ►

Quelques dates clés

20 mai 1988 Création de l'association Valois Développement, concertation des élus des trois cantons pour débattre de leurs objectifs et devenir l'interlocuteur unique et reconnu de la Région et des autres collectivités locales

15 novembre 1990 Transformation en Syndicat d'Études et de Programmation (SEP), afin de pouvoir bénéficier de crédits d'État et d'un statut juridique lui permettant de porter des projets comme l'OPAH (Opération programmée d'amélioration de l'habitat) ou un Schéma directeur

6 février 1992 Loi du 6 février 1992 (dite loi Pasqua) relative à l'administration territoriale de la République, renforçant

la décentralisation, la déconcentration et la coopération locale. Elle avait pour objectif de développer un véritable aménagement du territoire.

18 janvier 1993 Le Préfet arrête le périmètre du Schéma directeur du Valois

25 octobre 1994 Le SEP Valois Développement arrête le projet de Schéma directeur

1^{er} janvier 1997 Regroupement des communes des cantons de Betz, Crépy-en-Valois et Nanteuil-le-Haudouin en Communauté de Communes du Pays de Valois (arrêté préfectoral du 24 décembre 1996)

Les présidents de la CCPV, de sa création à nos jours

© Collection privée



Charles de Kersaint
15 janvier 1997
à mars 1998

Premier président de la Communauté de Communes, maire

de Versigny, Charles de Kersaint n'a malheureusement pas eu le temps de voir la CCPV se développer. Il est décédé un an après son élection mais restera dans l'histoire comme l'un des principaux membres fondateurs de l'intercommunalité.

© CCPV, S. Larose



Philippe Drillet
1^{er} avril 1998
au 18 avril 2008

Maire de Bonneuil-en-Valois, Philippe Drillet a marqué de son empreinte l'histoire de la CCPV en lançant les grands projets du territoire : la zone d'activités économiques intercommunale,

© CCPV, photosreportage



Arnaud Foubert
18 avril 2008
au 14 avril 2014

Maire de Crépy-en-Valois, Arnaud Foubert avait la rude tâche de monter un

nouveau projet de territoire pour la CCPV. Il lui a fallu élaborer et faire approuver le Schéma de cohérence territoriale qui faisait suite au Schéma directeur. Tout en continuant les projets lancés par son prédécesseur, il a su rassembler les 62 communes du Pays de Valois autour d'un projet commun.

© CCPV, S. Larose



Benoît Haquin
depuis le 14 avril 2014

Benoît Haquin est l'actuel président de la Communauté de

Communes du Pays de Valois. Depuis 1989, il est le maire de Brégy. On peut donc dire qu'il participe à la vie intercommunale depuis longtemps ! Au cours de ce mandat, Benoît Haquin a eu le plaisir d'inaugurer les nouveaux locaux de la CCPV situés à Crépy-en-Valois à La Passerelle. Les projets en cours sont nombreux : mutualisation des services, réforme territoriale, travaux de la voie verte, nouvelles zones d'activités économiques, nouveaux contrats de partenariat avec l'État, la région Hauts-de-France et le Conseil départemental de l'Oise. Il faut préparer l'organisation des nouvelles compétences à assumer dans un contexte de baisse des dotations.

La CCPV a 20 ans !

(suite)

Les projets structurants du territoire

Chacun des trois cantons à l'origine de la création de la CCPV a accueilli un des grands projets intercommunaux :

Le Centre aquatique du Valois

Le Centre aquatique du Valois est situé à Crépy-en-Valois. Il a été inauguré en septembre 2010 par Arnaud Foubert, 5 ans après le lancement du projet. Le choix du délégataire s'est fixé sur la société Vert Marine. Équipement sportif et de loisirs, il est doté d'un bassin sportif, d'un bassin ludique, d'un espace forme avec du matériel pour le cardio-training et la musculation et d'un espace bien-être avec saunas, hammam et jacuzzi. Le Centre aquatique accueille les élèves des écoles du Pays de Valois dans le cadre du « Savoir Nager ». C'est d'ailleurs la CCPV qui prend en charge le transport en car de l'ensemble des élèves du primaire qui se rendent au centre aquatique dans ce cadre scolaire. Après plusieurs années de fonctionnement, le constat est sans appel : le Centre aquatique est un succès !



© Vert Marine



© SAGL Architectes Associés & Olichon Pavageau et Associés

La Zone d'activités économiques intercommunale : le Parc du Chemin de Paris

Située à Nanteuil-le-Haudouin, la ZAEI est une zone de 20 ha qui appartient la CCPV. L'aménagement de la zone a été confié à Nexity. La majeure partie de cette ZAEI est réservée à l'accueil de petites et moyennes entreprises sur des lots de taille moyenne. L'autre partie de la zone accueillera une ou plusieurs activités de logistique. La première entreprise à s'y être installée est Système U. Cela a généré plus d'une centaine d'emplois. D'autres lots sont en cours de commercialisation.



© CCPV, M. Cartigny

La voie verte du Valois

L'aménagement de l'ancien réseau ferré en voie douce reliera Mareuil-sur-Ourcq à Ormoy-Villers/Rouville. Il sera accessible aux familles, aux randonneurs, aux cyclistes, aux rollers, aux cavaliers et aux personnes à mobilité réduite. Actuellement, les travaux sont en cours et se termineront fin 2017. Bientôt, vous pourrez vous y promener ! Mais le travail continuera. La voie verte devra être maillée avec d'autres voies de circulation douce, française mais aussi européenne. C'est un équipement qui contribuera directement au rayonnement du territoire. Enfin, des événements sportifs et culturels y seront organisés.

On peut dire aujourd'hui que l'équipe des élus qui a fondé la CCPV avait été visionnaire. 62 communes à la création en 1997, toujours 62 communes vingt plus tard et ce malgré le SDCI (schéma départemental de coopération intercommunale) qui a obligé certaines intercommunalités à fusionner. Beaucoup d'élus du territoire s'étaient fortement impliqués dans la création de la CCPV. Ils croyaient déjà à ce qui est devenu aujourd'hui une évidence : à plusieurs, on est plus fort que tout seul, on va plus vite et plus loin. Il serait difficile de tous les citer et surtout bien périlleux car il faudrait n'oublier personne. Alors choisissons ici de les remercier collectivement. Merci à vous !



Anne-Claire Choquer,
Directeur Général des Services
de la CCPV © CCPV, A. Pitet

C'est dans ce contexte de création et de développement qu'Anne-Claire Choquer s'est inscrite depuis 15 ans. Recrutée en début d'année 2002 en qualité de directeur général des services, elle a demandé à « faire valoir ses droits à la retraite », selon l'expression consacrée, début janvier 2017. Elle aura accompagné trois présidents successifs et une centaine d'élus communautaires dans l'élaboration des politiques intercommunales et leur mise en œuvre.

Elle a su créer et structurer une équipe de qualité, dynamique et compétente au service de l'intercommunalité, des élus et des Valoisien. Après 44 ans de vie professionnelle, dont 33 années de service public territorial, accomplies avec investissement et compétence professionnelle, une page se tourne.

Bonne et longue retraite à Anne-Claire Choquer !

Créer ou rénover votre installation d'assainissement individuel

Un nouveau service pour vous aider



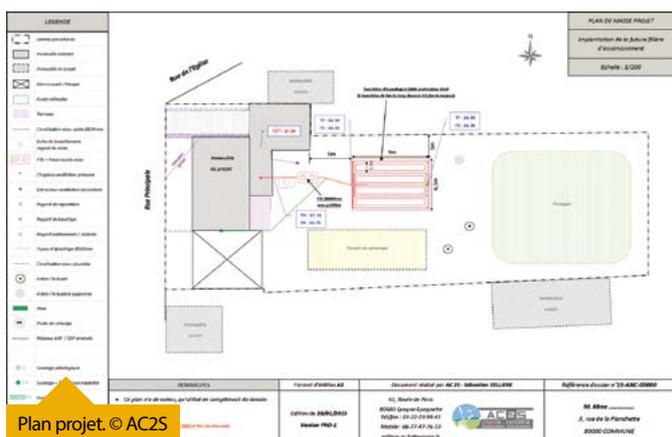
Réalisation d'un contrôle en phase travaux. © CCPV, E. Kurek



Réalisation d'un test de perméabilité. © AC2S

Dans le Pays de Valois, on compte près de 3 800 installations d'assainissement individuel pour 9 300 habitants, soit 17 % de la population totale du territoire. Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) étant une compétence de la Communauté de Communes, un état des lieux a été réalisé sur l'ensemble des ouvrages existants. Ce contrôle a révélé que près d'un quart de ces installations est non conforme.

Pour encourager la réhabilitation des assainissements non collectifs, le Pays de Valois a mis en place depuis le 1^{er} décembre 2016, un service d'aide aux usagers en matière d'études de définition de filière. Seules les installations neuves ou à réhabiliter sont concernées. Les habitants qui le souhaitent, peuvent bénéficier d'un service d'études groupées qui correspond aux exigences de la Communauté de Communes, tant en matière de technicité que de coût.



Plan projet. © AC2S



Pour mettre en place ce dispositif, la CCPV a conclu un marché public d'une durée de 2 ans avec l'entreprise AC2S pour la réalisation d'études de sol.

Qu'est ce qu'une étude de définition de filière d'assainissement ?

Dans le cadre d'un projet de rénovation ou de construction nouvelle d'une installation d'assainissement individuel, la réglementation impose des contraintes en matière de perméabilité de sol.



Matériel pour réaliser les levés topographiques. © AC2S

Pour cette raison, l'étude de définition de filière d'assainissement est obligatoire avant tout travaux. Le bureau d'études doit réaliser des sondages du sol et effectuer des tests de perméabilité du terrain. À l'issue de l'étude, un projet chiffré est fourni à l'usager, ainsi que les plans et les profils en long des futures installations d'assainissement.

Combien ça coûte ?

398 € TTC. C'est le coût du service proposé pour l'étude de définition de filière d'assainissement.

Quelle démarche ?

Si vous souhaitez participer à cette campagne d'études, il vous suffit de contacter le SPANC du Pays de Valois. Une convention entre le propriétaire et la Communauté de Communes sera établie stipulant les modalités d'intervention et la tarification.



Plus d'infos :
03 44 98 30 10 ou spanc@cc-paysdevalois.fr

Les habitants des résidences pour personnes âgées (RPA) sensibilisés au tri des déchets



Le 23 juin et le 13 octobre 2016, les habitants des résidences « Les Hortensias » et « Les Lilas » étaient invités aux ateliers de sensibilisation sur le tri, la collecte et la valorisation des déchets ménagers. Ces animations étaient organisées par la Communauté de Communes du Pays de Valois, le Syndicat Mixte de la Vallée de l'Oise et la Ville de Crépy-en-Valois.

L'objectif de ces journées était d'expliquer le tri des déchets aux résidents. Près de 70 personnes ont participé aux différentes animations autour de cette thématique et ont pu aborder en s'amusant, par des jeux ludiques et collectifs, toutes les étapes du tri : les circuits empruntés par les emballages, les papiers, le verre et autres déchets une fois collectés (recyclage, compostage, réutilisation et autre mode de valorisation). Ces animations se sont achevées autour d'un goûter composé de boissons et brioches fabriquées par des artisans locaux. Et pour rester dans une démarche éco-responsable, la vaisselle utilisée pour le service était réutilisable !

Pour aller plus loin dans la connaissance, les résidents seront prochainement conviés à visiter le Centre de traitement principal des déchets du SMVO situé à Villers-Saint-Paul.



Les Résidents des RPA de Crépy-en-Valois lors d'une animation conviviale © CCPV, C. Guérin

Après la saison des déchets verts, nous collectons vos sapins de Noël !

Une collecte spéciale pour les sapins sera organisée tout au long de la deuxième semaine de janvier 2017. Déposez vos arbres devant votre habitation la veille du jour indiqué dans votre calendrier 2017 de collecte des déchets. Attention, **les sapins enveloppés dans des sacs ne seront pas collectés !**

Retrouvez le calendrier des ramassages sur votre commune sur : www.cc-paysdevalois.fr/page/collecte#calendriers

Plus d'infos :

Pôle Environnement déchets au 03 44 88 30 91

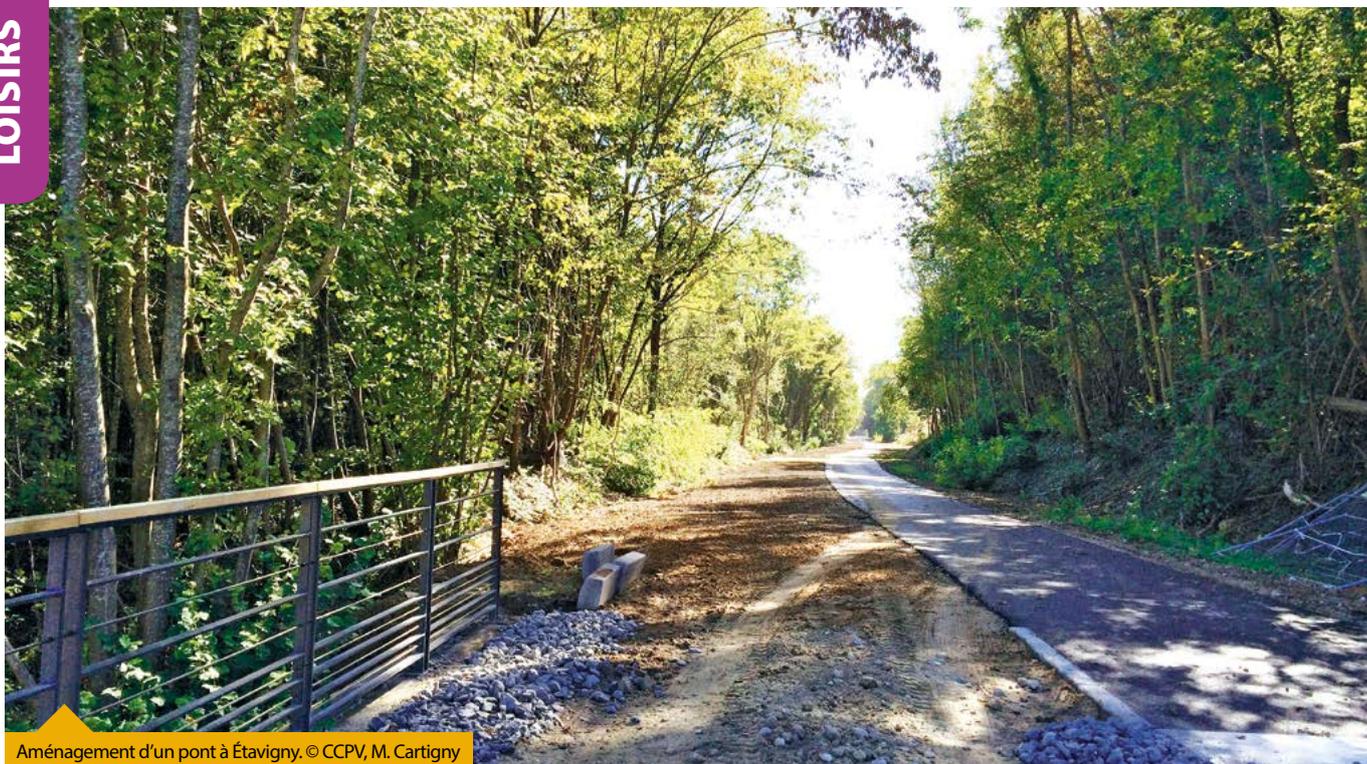
Pendant les mois d'hiver, vous pouvez vous débarrasser de vos déchets de jardin, en les apportant dans les **déchetteries du réseau Verdi** situées à Le Plessis-Belleville, Betz, Crépy-en-Valois et Morienvall.



La voie verte du Valois

Les travaux avancent à grand pas !

LOISIRS



Aménagement d'un pont à Étavigny. © CCPV, M. Cartigny

Évadez-vous le temps d'une promenade sur la voie verte, pique-niquez sur les aires aménagées, contemplez la nature et faites le plein de découvertes ! Empruntez un parcours sur lequel les véhicules motorisés sont interdits et promenez-vous à votre rythme en toute sécurité, seul ou en famille, à pied, en roller, en vélo ou à cheval : ce parcours familial est pour vous, il ravira petits et grands !

Les travaux de la voie verte et le parcours

Les travaux d'aménagement de l'ancienne ligne de chemin de fer en voie verte avancent à pas de géant. Le tracé allant d'Ormy-Villers à Mareuil-sur-Ourcq, traversera les communes d'Ormy-Villers, Lévigney, Boissy-Fresnoy, Betz, Étavigny, Boullarre, Thury-en-Valois, Neufchelles et Mareuil-sur-Ourcq, soit au total une vingtaine de kilomètres. Un premier tronçon entre Betz et Mareuil-sur-Ourcq est sur le point d'être achevé. Les travaux se poursuivront ensuite pendant encore une année entre Betz et Ormy-Villers. À terme, la voie verte reliera deux axes du réseau national des vélo-routes et voies vertes, et la future Euro vélo-route 3 : l'axe Paris-Compiègne via Ermenonville et l'axe Paris-Compiègne via la vallée de l'Ourcq.

Une voie adaptée à tous les publics

Les revêtements de la voie verte seront différenciés selon les pratiques. L'espace destiné aux randonneurs à pieds, à vélo ou en roller,

sera recouvert d'un revêtement roulant. La partie réservée à l'équitation sera, quant à elle, aménagée et engazonnée sur le terrain naturel tout au long du parcours. Les personnes à mobilité réduite (PMR) ne sont, bien sûr, pas oubliées : autour de la commune de Betz, la voie verte sera labellisée « Tourisme et handicap ».

Ressourcez-vous !

Aménagé à travers forêt, champs et zones humides, milieux riches en biodiversité, cet itinéraire vous mènera à la découverte du patrimoine naturel et ferroviaire du Pays de Valois. Une signalétique et des panneaux d'information jalonneront le parcours.

Vous pourrez également « sortir des sentiers battus » et aller votre chemin sur des itinéraires situés à proximité immédiate de la voie verte. Vous pourrez ainsi découvrir le « Parcours nature de Lévigney », « Boucles dans les Gombries » et « Autour de la vallée de la Grivette ».

Plus d'infos :
tourisme@cc-paysdevalois.fr

L'Office de tourisme passe à l'heure d'hiver

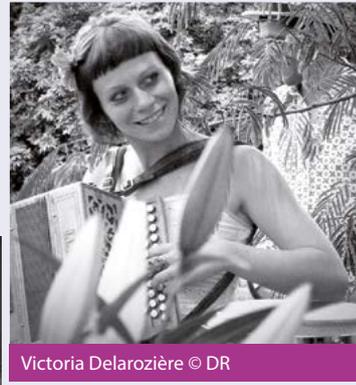
Comme chaque année, l'Office de tourisme du Pays de Valois passe à l'heure d'hiver. Toute l'équipe vous accueillera du mardi au samedi, de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

Plus d'infos :
Office de tourisme du Pays de Valois
82 rue Nationale – 60800 Crépy-en-Valois
03 44 59 03 97

Musivales, la saison continue ! Et toujours des spectacles pour tous et partout...



Jean-Félix Lalanne © DR



Victoria Delarozière © DR



La Compagnie de la Fortune © DR



Luc Alenvers © CCPV, S. Larose

Au programme des prochains mois : de la musique avec l'Orchestre de Picardie, du théâtre avec la *Mégère apprivoisée*, de l'humour avec Denis l'Picard, de la guitare avec Jean-Félix Lalanne, des chansons avec Luc Alenvers, du blues avec Big Joe Hunter & the Blues Beans. Et pour bien commencer l'année, l'Orchestre Philharmonique de l'Oise avec un concert du Nouvel An plein d'entrain et de surprises...

✳ Concert du Nouvel An, Orchestre Philharmonique de l'Oise

Dimanche 22 janvier à 16h
Complexe sportif, Le Plessis-Belleville
Durée : 1h40 – concert assis

Pour son concert du Nouvel An, l'Orchestre Philharmonique de l'Oise puise dans les valse, galops et polkas de la famille Strauss avec quelques œuvres inédites. Il y ajoutera cette année des œuvres de compositeurs plus inattendus. Au fil de ses concerts, l'Orchestre forme des musiciens de tous âges et de tous horizons. Il répand autour de lui la passion de la musique et sait provoquer l'enthousiasme, l'émotion et la ferveur des mélomanes.

Au programme :

Josef Strauss, Johann Strauss fils, Gioacchino Rossini / Scott Joplin, Olivier Métra, Joseph Haydn, Narro Pasqual Marquina, Geronimo Jimenez, Jacques Offenbach

Pour bien commencer l'année,
de la musique !

MUSIVALES+ Plusieurs classes d'écoles du Valois accompagneront l'orchestre en chansons.

✳ La Mégère apprivoisée de Shakespeare par la Compagnie de la Fortune

Vendredi 3 mars à 20h30 et
dimanche 5 mars à 16h
Centre culturel MJC, Crépy-en-Valois
Durée : 1h40 – spectacle assis

La Mégère apprivoisée est l'une des premières pièces de Shakespeare : Baptista, vieil aristocrate de Padoue, a un souci : celui de caser sa fille ainée, Catherine, au caractère épouvantable et qui veut toujours avoir le dernier mot. Arrive de Vérone le gentilhomme Petruchio. Il n'a qu'une idée en tête ; épouser une femme riche pour combler sa vie.

Au XVI^e siècle, la société est fondamentalement patriarcale : à tous les niveaux, la femme est assujettie à l'homme. La *Mégère apprivoisée* prend pour sujet la figure de la femme insoumise, en rébellion contre l'autorité. Face à cette violence faite à la femme et à son corps, Shakespeare prend le parti de la comédie.

Au cœur de cette comédie, l'enjeu est celui du pouvoir, de l'oppression et de la liberté de la femme. Les thèmes que parcourt la pièce sont intemporels : masculin/féminin et guerre

des sexes, normes sociales, conventions et liberté de parole et de pensée, conformisme et manipulation.

MUSIVALES+ L'École de musique du Valois et l'Usine à Danses participent à cette pièce.

✳ Ma guitare à Dadi, Jean-Félix Lalanne

Samedi 25 mars à 20h30
Salle des fêtes, Mareuil-sur-Ourcq
Durée : 1h40 – spectacle assis

« Je suis l'héritier de la guitare de Marcel Dadi comme Marcel Dadi l'était de celle de Chet Atkins. Marcel Dadi est celui qui m'a montré la voie ! Non seulement, je me serai nourri durant mes jeunes années de toute sa technique de guitare mais aussi de son état d'esprit. »

Sous la forme d'une narration théâtrale, ce concert rend hommage à l'œuvre et la personne de **Marcel Dadi**. Il reprend chronologiquement toutes les grandes étapes de sa carrière vécues à travers le prisme de l'enfant qu'était **Jean-Félix Lalanne** et de l'adulte qu'il est devenu, jusqu'à la disparition tragique et absurde de son ami sur le vol de la TWA 800 le 17 juillet 1996.

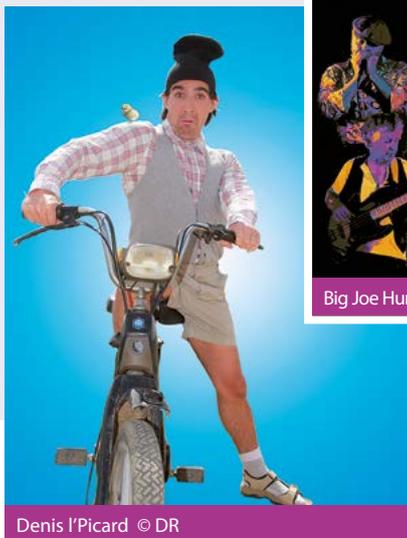


De la soirée haute en couleurs de Morierval à Miossec à Lévigney, vous avez été plus de 2 000 à participer aux spectacles depuis le début de la saison !

Ce succès nous encourage à continuer de vous proposer des rendez-vous originaux et familiaux. La programmation est conçue pour vous ravir... Alors, ne boudons pas notre plaisir ! Continuons à être émus, à rire, à découvrir, à chanter, à vibrer, ... Et en lien avec les associations de nos communes, vous pourrez aussi partager un moment convivial après chaque concert autour d'un verre. À bientôt dans les salles de spectacles du Pays de Valois ! »



Guy-Pierre de Kersaint,
vice-président en charge
de la culture



Denis l'Picard © DR



Big Joe Hunter & the Blues Jeans © Guy Bury

✳ **Big Joe Hunter & the Blues Beans**

Samedi 29 avril à 20h30
Salle des fêtes, Rosoy-en-Multien
Durée : 1h30 – spectacle assis

Empreints très naturellement de l'héritage des vieux bluesmen du Mississippi et de la culture amérindienne, Big Joe Hunter & The Blues Beans se sont lancés corps et âmes dans une aventure musicale qui laisse entrapercevoir les longues langues de sables qui jouxtent la Highway 61 du début à la fin de cette route. Ils s'autorisent également quelques détours par les chemins de traverse du boogie et du blues pour un résultat qui ne laisse jamais indifférent. Sur la route depuis 2011, en première partie de Johnny Winter, ils « envoient leur musique du diable » avec une conviction et un plaisir non dissimulés. Chaque concert est unique car Big Joe Hunter & The Blues Beans communiquent et improvisent avec une étonnante facilité.

Le temps d'une soirée, évadez-vous au pays du blues

✳ **Le zeste et la chose – Victoria Delarozière et Luc Alenvers**

Samedi 13 mai à 20h30
Salle des fêtes, Silly-le-Long
Durée : 1h40 – spectacle assis

La chanson française regorge de trésors, aux doubles ou triples sens. Victoria Delarozière et Luc Alenvers, ont eu l'idée de ce duo de chansons coquines. Un zeste de grands classiques grivois (de Fernandel à Brassens), un poil de chansons méconnues d'hier et d'aujourd'hui parlant de la chose (de Colette Renard à David Lafore), et quelques compositions croustillantes... avec Victoria Delarozière au chant et à l'accordéon diatonique, et Luc Alenvers au chant et à la guitare.

Elle est belle, elle est riche notre langue française !

MUSIVALES+ Luc Alenvers et Victoria Delarozière proposent un atelier chanson le samedi 6 mai de 15h à 17h à la salle des fêtes de Silly-le-Long.

✳ **Denis l'Picard**

Samedi 10 juin à 20h30
Gymnase, Betz
Durée : 1h20 – spectacle assis

C'est devenu une (bonne) habitude : clôturer la saison avec un artiste du Valois. Et cette saison, c'est Denis l'Picard qui est invité pour présenter son one man show... Enfin, encore mieux qu'un one man show ! Le picard man show unique en son genre. Denis l'Picard, amoureux de la Picardie, est indépendantiste Picard et n'a d'yeux que pour sa région qu'il aime tant... Mais pas que ! Oh que non... il ose toutes les idées farfelues possibles et imaginables pour conquérir les femmes. De l'aventurier à l'acteur, en passant par le rappeur, il va tout tenter pour trouver l'amour. Avec folie et dérision. Chaque jour est un autre jour ! Pareil pour son spectacle...

Du rire, du rire, du rire !

La billetterie est ouverte pour tous les spectacles. Regardez aussi les formules d'abonnement.

Pour se renseigner :

• **sur Internet :** www.musivales.fr/billets (paiement par carte bancaire sécurisé par Paybox)

• **à l'Office de tourisme du Pays de Valois :** 82 rue Nationale – Crépy-en-Valois

• **au Bureau d'information touristique d'Ermenonville :** Maison Joseph II – 2 bis, rue René de Girardin

• **à la CCPV :** La Passerelle – 62 rue de Soissons – Crépy-en-Valois

Et retrouvez toutes les informations liées aux Musivales :

• **sur internet (vidéos, présentations, abonnements, ...):** www.musivales.fr

• **sur la page Facebook :** Musivales

• **par téléphone :** 03 44 88 05 15

Chef d'orchestre, instrumentiste (et guitariste surdoué), compositeur, auteur, arrangeur ou producteur, en véritable « touche à tout », Jean-Félix Lalanne cultive un itinéraire musical inclassable. Après avoir touché sa première guitare à 11 ans, il donne moins d'un an plus tard ses premiers solos et partagera la scène aux côtés de Marcel Dadi, qui deviendra son mentor. Cette collaboration les emmènera jusqu'à l'Olympia, en 1988.

Mise en scène : Caroline Bonhomme

✳ **Orchestre de Picardie**

Dimanche 2 avril à 16h
Salle multifonctions, Péroy-les-Gombries
Durée : 1h20 (avec entracte) – spectacle assis

S'échauffer l'esprit et les sens avec des ouvertures de Rossini, puis fondre d'émotion aux vieux airs anglais arrangés par Britten ou Gordon Jacob... Entre soleil et pluie, tour à tour brillant et nostalgique, ce programme sera aussi, pour beaucoup, l'occasion d'une belle découverte : le dense et superbe Concerto pour quatuor à cordes et orchestre de Bohuslav Martinu, ici confié aux talentueux solistes du Quatuor Joachim.

L'orchestre sera dirigé par la jeune et talentueuse chef, Marzena Diakun. Elle est depuis un an chef assistant à l'Orchestre Philharmonique de Radio-France.

QUATUOR JOACHIM : Zbigniew Kornowicz, Joanna Rezler, Marie-Claire Méreaux-Rannou, Laurent Rannou

L'Orchestre de Picardie, créé en 1984, est une association financée par le ministère de la Culture et de la Communication – DRAC Nord-Pas-de-Calais - Picardie et le Conseil régional Hauts-de-France. Amiens Métropole et les Conseils départementaux de l'Aisne et de la Somme lui apportent un soutien à la diffusion. L'Orchestre de Picardie est le porteur de projet du réseau européen d'orchestres – ONE® dont il est l'initiateur et de ACT – un réseau transmanche INTERREG IV-A France (Manche) – Angleterre, cofinancé par le FEDER.

Un orchestre en concert, c'est autant à regarder qu'à écouter !



Le bassin sportif © CCPV, A. Pitet



Des animations régulières pour le public © Vert Marine

Le Centre aquatique du Valois Le paradis des petits... et des grands !

Cette année, le Centre aquatique du Valois s'est plié en quatre pour vous satisfaire. En 2017, ça continue ! Équipements, activités, animations... Venez découvrir les nouveautés !

Profitez pleinement des équipements du Centre aquatiques selon vos activités. La température de l'eau adaptée à vos pratiques : 28°C, température idéale pour nager dans le bassin sportif, 30°C pour jouer dans le bassin ludique et 32°C dans le pataugeoire pour les tout petits.

La salle de sport bien équipée ainsi que l'espace bien-être sont ouverts toute l'année.

Régulièrement, des animations sont organisées : soirées à thème, installations gonflables pour les enfants... Pour ne rien manquer de l'actualité du Centre aquatique, suivez-le sur sa page Facebook !



© CCPV, A. Pitet

Du sport pour la forme

Avec de nouvelles machines de cardio training, l'espace forme vous accueille du lundi au vendredi de 9h à 21h, le mardi jusqu'à 22h et le week-end de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 18h (hors vacances scolaires). Pour ceux qui préfèrent être dans l'eau, 27 cours d'aquagym sont proposés toutes les semaines : 6 cours différents d'aquagym, dont l'aquacycling où vous pédalez sur un vélo dans l'eau. Il y en a pour tous les goûts !

Après l'effort, le réconfort !

Venez-vous relaxer dans le jacuzzi et les saunas de l'espace bien-être. Vous y retrouvez également un nouveau hammam carrelé, une tisanerie et des transats pour profiter de la tranquillité des lieux.



© CCPV, A. Pitet

Pour la nouvelle année

Pendant tout le mois de janvier, l'opération « Bonnes résolutions » vous fait bénéficier de 50% de réduction sur les frais d'adhésion sur tous les Pass.

Les formules d'abonnements

Sans engagement, illimité

- **Pass aquatic :**
Piscine : 19,90 € TTC / mois
Frais d'adhésion de 30 €
- **Pass Fitness* :**
Forme + Bien-être : 31,90 € TTC / mois
- **Pass Aquaforme* :**
Aquagym + Piscine : 34,90 € TTC / mois
- **Pass Liberté* :**
Aquagym + Piscine + Forme + Bien-être :
44,90 € TTC / mois

* Frais d'adhésion : 60 €

Documents nécessaires :

- 1 photo d'identité,
- un RIB (si prélèvement),
- un certificat médical datant de moins de 3 mois (hors PASS Aquatic).

Tarif spécial pour les Valoisien : demandez la carte Résident

Vous bénéficiez d'un tarif réduit sur les accès piscine sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Centre aquatique du Valois

Avenue des Érables - 60800 Crépy-en-Valois
03 44 59 11 30

centre-aquatique-du-valois@vert-marine.com

 Centre aquatique du Valois